



## **Un nouveau « Sceau de reconnaissance » en conciliation famille-travail pour les entreprises**

Montréal, le 13 mai 2019 – Dès septembre 2019, les entreprises québécoises qui adoptent les meilleures pratiques en matière de conciliation famille-travail pourront bénéficier d'un avantage concurrentiel pour attirer et retenir la main-d'œuvre, dans un contexte de pénurie qui compromet de plus en plus leur développement, en obtenant et en affichant un sceau de reconnaissance en conciliation famille-travail.

Ce nouveau programme est une initiative du Réseau pour un Québec Famille (RPQF), qui regroupe les principales organisations nationales soucieuses de la situation des familles québécoises et provenant des secteurs communautaire, municipal, éducation, santé et services sociaux, syndicaux et de l'économie sociale. Le programme a été dévoilé à l'occasion du lancement de la Semaine québécoise des familles, en présence de nombreux partenaires du secteur du travail, notamment le Conseil du patronat du Québec, plusieurs comités sectoriels de main-d'œuvre, Jobboom, l'Union des municipalités du Québec, la CSQ, la CSN et le Service de placement de l'Université Laval.

### **L'équilibre vie privée-vie professionnelle, deuxième critère de choix d'un emploi**

« Nous savons que les entreprises et les organisations ont de la difficulté à recruter ou à retenir leurs employés dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre. Plusieurs études récentes démontrent que l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle est devenu le deuxième critère de choix pour postuler un poste, après la réputation de l'entreprise. Le salaire n'est que le 5<sup>e</sup> critère », précise Raymond Villeneuve, président du RPQF. C'est cette convergence d'intérêts entre les familles et les entreprises qui a incité le RPQF à concevoir ce programme qui vise directement le changement des pratiques en entreprise pour faire avancer la norme sociale concernant la conciliation famille-travail.

### **Consultation des employés et adoption d'une Charte de la conciliation famille-travail en entreprise**

Pour obtenir le sceau de reconnaissance, les entreprises devront d'abord consulter leurs employés, puis développer une offre de mesures de conciliation famille-travail touchant minimalement quatre domaines : l'aménagement du temps et du lieu de travail, le soutien aux employés, les congés (payés ou non) pour responsabilités familiales dépassant les normes minimales et l'adaptabilité de l'organisation du travail. Les entreprises qui se qualifient selon ces critères obtiendront l'autorisation d'utiliser le sceau de reconnaissance pendant une

période d'un an, qui sera renouvelable. Celles qui ne se qualifient pas ou qui ne savent tout simplement pas par où commencer pourront alors se prévaloir d'un programme de formation et d'accompagnement proposé par le RPQF.

### **Un programme plébiscité par les entreprises et la population**

Le RPQF a réalisé une vaste série de consultations auprès d'un grand nombre de partenaires pour valider la pertinence de sa proposition et a reçu un appui quasi unanime dans les grandes associations d'entreprises, les syndicats et les comités sectoriels de main-d'œuvre. Pour Marie Rhéaume, directrice générale du RPQF, ce niveau d'engouement dépasse les attentes. « Dans toute ma carrière, j'ai rarement vu autant d'enthousiasme dans le milieu économique pour un projet qui vise à soutenir les familles », indique-t-elle.

Madame Rhéaume a également souligné qu'en plus de recevoir un appui sans équivoque des partenaires du monde du travail, le programme est également plébiscité par le grand public. Un sondage réalisé en janvier dernier indique que plus de 90 % des parents seraient incités à postuler ou à demeurer plus longtemps à l'emploi d'une entreprise détenant un tel sceau de reconnaissance.

**Pour consulter les détails du programme Reconnaissance conciliation famille-travail :**  
[www.cft.quebec](http://www.cft.quebec).

### **À propos de la Semaine québécoise des familles 2019**

L'édition 2019 de la Semaine québécoise des familles se tiendra du 13 au 19 mai. Cette semaine vouée à la promotion de l'importance des familles et à la sensibilisation aux enjeux qui concernent les familles est organisée chaque année autour de la Journée internationale de la famille (le 15 mai) décrétée par l'ONU en 1994. Des centaines d'activités mettant en valeur et réunissant les familles sont réalisées dans toutes les régions du Québec par autant d'organisations partenaires du Réseau pour un Québec Famille. La thématique de la Semaine 2019, « un vrai Québec Famille », met l'accent sur l'importance de se donner un nouveau projet de société qui permet à chaque famille d'avoir une vie plus équilibrée, plus humaine et qui soit en mesure de mieux soutenir celles qui ont des besoins particuliers.

### **À propos du Réseau pour un Québec Famille**

Le Réseau pour un Québec Famille est un regroupement national du secteur famille qui regroupe les principales organisations nationales soucieuses de la situation des familles québécoises et provenant des secteurs communautaire, municipal, éducation, santé et services sociaux, syndicaux, économie sociale. Il s'agit d'un « réseau de réseaux ». Nos membres représentent plus de 4 000 organisations présentes dans toutes les régions du Québec.

